

**TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS – PLEINS FEUX SUR LE CANADA*****La Loi canadienne sur le tourisme sexuel impliquant des enfants******survivra-t-elle à une contestation constitutionnelle?***

Le 3e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales se tiendra au Brésil en 2008. Le système de justice canadien sera sous les projecteurs à cause de 4 causes surveillées par des militants du monde entier.

**Kenneth Klassen** – Un homme de 56 ans de Burnaby Colombie-Britannique fait face à 35 chefs d'accusation en vertu de la loi fédérale contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Les accusations incluent : incitations à des contacts sexuels, contacts sexuels, distribution et production de pornographie juvénile. Les délits ont prétendument été commis au Cambodge, en Colombie et aux Philippines. Klassen a présenté une contestation constitutionnelle de la loi canadienne sur le tourisme sexuel impliquant des enfants, prévue pour juillet 2008. Des membres de l'équipe juridique d'Au-delà des frontières interviendront pour sauver cette loi.

**Christopher Neil** — Neil de la Colombie-Britannique a été arrêté en Thaïlande au mois d'octobre 2007, à la suite d'une chasse à l'homme intensive. Neil a subitement quitté son travail d'enseignant en Corée du Sud et s'est envolé pour la Thaïlande après le débrouillage par Interpol de 200 images du présumé pédophile agressant sexuellement des enfants asiatiques. Après la diffusion de ces images, les policiers ont déclaré que 3 jeunes thaïs se sont présentés et ont allégué qu'on les avait payés pour avoir des relations orales. À l'époque, les garçons avaient 9,13 et 14 ans. La famille de Neil demande aux autorités canadiennes de rapatrier Neil afin qu'il soit inculqué au Canada. Au-delà des frontières n'est pas d'accord.

**Ernest Fenwick MacIntosh** – Après plusieurs années de tâtonnement et d'indifférence, Ernest Fenwick MacIntosh accusé d'agressions sexuelles d'enfants a été extradé de l'Inde en juin 2007 pour subir son procès au Canada en rapport à 43 accusations d'attentat à la pudeur impliquant 8 garçons de moins de 14 ans. Les accusations remontent aux années 1970 en Nouvelle-Écosse, Canada. Les victimes canadiennes de MacIntosh ont enduré des années de frustrations et aussi incroyable que cela puisse sembler, tandis que le dossier d'extradition croupissait sur les bureaux des fonctionnaires fédéraux et des procureurs de la Nouvelle-Écosse, le gouvernement canadien renouvelait le passeport de MacIntosh afin qu'il puisse rester à l'étranger. Actuellement, 2 garçons en Inde déclarent qu'il les a amenés à l'hôtel pour les agresser. Son procès pour les accusations canadiennes débute en décembre.

**Orville Frank Mader** – En octobre 2007, un mandat d'arrêt fut lancé par la police thaïe dans la cause d'Orville Frank Mader. Mader est accusé d'avoir participé à l'agression d'un garçonnet thaï de 8ans qui avait été enlevé dans un centre commercial. Les policiers thaïs enquêtent sur la possibilité qu'il ait agressé trois autres garçons. Mader enseignait l'anglais à l'étranger, dans diverses localités du Sud-est asiatique. Par mesure stratégique, Mader est revenu au Canada. Il fut arrêté sur un mandat de l'immigration et libéré après avoir versé une caution de 100 000 \$. Même si les autorités thaïes émettent des opinions différentes concernant l'extradition de Mader vers la Thaïlande, **Au-delà des frontières soutient qu'il devrait être retourné pour faire face aux allégations au pays où les présumés enfants-victimes demeurent.**

## **L'évolution du langage** **Les mots utilisés influencent-ils la perception?**

*par Deborah Zanke*

“Pute”, “ado prostituée”, “travailleuse du sexe”. Voici des mots que nous voyons dans les médias et entendons dans la rue en référence à des enfants d'à peine 12 ans. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit en lisant et en entendant ces termes? Évoquez-vous l'image d'une jeune personne sexuellement victimisée ou celle d'une “traînée” qui a perdu le contrôle et qui gâche volontairement sa vie?

Je crois que personne ne peut contester le fait que de tels termes revêtent une connotation négative qui suggère un certain choix. Pourquoi décrivons-nous en ces termes des enfants exploités sexuellement par un adulte? Nous devons changer le langage utilisé pour parler de ce problème lorsqu'il s'agit de mineurs. Ces mots négatifs sont inadéquats et ultimement, ils nuisent à la résolution du problème de l'exploitation sexuelle des enfants.

Au cours des quatre dernières années, j'ai présidé un groupe nommé **MAISEY—Media Awareness Initiative about Sexually Exploited Youth**. Le mandat de MAISEY est d'agir comme ressource auprès des médias dans leur couverture d'histoires impliquant l'exploitation sexuelle des enfants. Le groupe joue aussi le rôle de chien de garde en ce qui a trait à la façon dont les médias dépeignent le problème. MAISEY comprend des représentants de diverses organisations œuvrant auprès de jeunes qui ont été exploités sexuellement. Le groupe s'occupe uniquement des enfants et des jeunes.

Les critiques de MAISEY accusent le groupe de discuter de nuances sémantiques qui n'ont pas d'effets négatifs. Ceux parmi nous qui travaillent auprès des jeunes qui tentent de guérir les blessures de l'exploitation sexuelle sont profondément conscients de l'effet de ces mots sur eux. Pour travailler à transformer leur profond sentiment de honte et leur pauvre estime de soi, ils doivent pouvoir redéfinir ce qui leur est arrivé en termes d'agression plutôt qu'en termes de faute personnelle. Peu importe le comportement du jeune, c'est mal qu'un adulte ait des activités sexuelles avec lui.

Nous savons aussi que les délinquants sexuels rationalisent leurs actions et leurs fantasmes sexuels déviants en se disant que leur victime mérite ce qui lui est arrivé ou encore qu'elle le souhaitait. Ces idées font partie de ce qui leur permet de continuer leurs délits. En utilisant des termes plus précis pour décrire les agressions sexuelles, nous évitons de renforcer les idées erronées des délinquants. Il y a malheureusement de nombreuses façons d'agresser un enfant. Il y a les agressions sexuelles intrafamiliales, les viols, la cyberprédation, les images de sévices sexuels affichées sur le Web, le tourisme sexuel aussi bien que l'exploitation dans la rue, dans les bandes de rues et dans des maisons privées. Il est intéressant de noter que seules les agressions sexuelles par un étranger en échange de nourriture, d'abri ou d'argent avec un mineur sont décrites

de façon péjorative en utilisant ces termes.

MAISEY concentre son attention sur les médias parce qu'ils font office de lien avec la communauté. Nous croyons que le contenu médiatique reflète et forme nos perceptions et nos attitudes face au monde qui nous entoure. Plusieurs membres des médias ont écrit des articles et réalisé des émissions exceptionnelles, qui ont contribué à sensibiliser la population aux composantes psychologiques, environnementales et sociétales complexes de cette immense tragédie humaine qui détruit la vie de tant de jeunes.

Cependant, nous devons faire plus pour nous assurer que les enfants qui ont été victimisés ne le soient pas à nouveau dans les médias. Nous devons nous garder de blâmer subtilement et parfois ouvertement l'enfant pour sa propre agression. Arrêtons les reportages qui mettent l'accent sur le “mode de vie” des jeunes sans tenir compte du contexte qui les a conduits vers le danger. Lorsque le temps d'antenne ou l'espace texte le permettent, l'utilisation d'expressions comme “exploitation sexuelle des enfants” plutôt que “prostitution juvénile” peut fournir un contexte tout en respectant le besoin primordial de la concision.

Le changement de langage éradiquera-t-il les agressions sexuelles des enfants à travers la prostitution? Non. Le problème est complexe et comme société, nous sommes loin de mettre la priorité sur les antécédents des agressions, comme la violence, la pauvreté, la toxicomanie, la santé mentale et l'inceste. Cependant, si nous changeons notre langage, il nous sera peut-être plus difficile de faire abstraction de la victime et du problème.

Finalement, les vieux termes ne sont ni appropriés ni justes en référence à des enfants. Accepterions-nous l'étiquette de “moron” ou “tardés” pour désigner une personne atteinte d'un retard développemental ou d'un handicap? Il fut un temps où ces termes étaient acceptés. Le changement de ces termes a-t-il influencé l'intégration de ces individus à la communauté? Je crois qu'en effet il a contribué à changer nos perceptions tout en étant le reflet de nos perceptions en voie de changement.

Le langage a évolué de pair avec notre conscientisation et notre connaissance du problème des adultes qui ont des activités sexuelles avec des mineurs. Payer un enfant pour obtenir du sexe est simplement une façon d'obtenir des gratifications sexuelles des enfants. Le crime lui-même est l'agression sexuelle. Ceux qui, comme nous, travaillent à éliminer l'exploitation sexuelle des enfants continueront à encourager cette évolution en utilisant un langage qui convient. Ne le devrions-nous pas tous?

-Deborah Zanke, présidente, « Media Awareness Initiative about Sexually Exploited Youth » et membre d'Au-delà des frontières, responsable du Prix des médias

## Incursion Voyages :

### 1er SIGNATAIRE CANADIEN DU CODE DE CONDUITE

Des représentants des médias ont assisté à la 1re signature canadienne du **Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme** et l'industrie du voyage par **Incursion Voyages**, agence de voyages de la ville de Québec.

L'Évènement a eu lieu pendant le 19e Salon international tourisme voyage à Montréal, le 26 octobre 2007.

Le Code est une initiative d'ECPAT international, UNICEF et l'Organisation mondiale du tourisme et est promu localement par Au-delà des frontières, l'affilié canadien d'ECPAT.

M Jean-Pierre Caron, président d'Incursion Voyages, et Rosalind Prober, présidente d'Au-delà des frontières et membre du conseil d'administration d'EPCAT international ont signé cette entente devant des représentants de l'Association canadienne des agences de voyages (ACTA), l'Association des

Représentants des Offices Nationaux du Tourisme (ANTOR) ainsi que de M Jean Provencher, chef de direction du Salon international tourisme voyage (SITV)

### L'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme : un fléau qui nous concerne tous

Plus de 600 compagnies à travers le monde ont signé Le Code depuis son lancement en 2004, mais Incursion Voyages nommée récemment par l'ACTA, "Agence de voyages de l'année 2007 au Canada", fut la première compagnie canadienne à l'adopter. Comme démontré par l'arrestation récente du présumé pédophile Christopher Neil en Thaïlande, le Canada est directement impliqué dans ce problème

Pour en savoir plus au sujet du Code de conduite, reportez-vous au site web de l'organisation mondiale du tourisme [www.thecode.org](http://www.thecode.org).

## Trafic sexuel intérieur de jeunes filles autochtones au Canada : problèmes et implications

Le trafic de filles et de jeunes femmes livrées à l'industrie du sexe est un problème croissant partout dans le monde. Dans une vision globale, le trafic des femmes et des filles est perçu comme un incident international peu commun au Canada. Le Canada est perçu comme un pays de destination pour le trafic sexuel de filles et femmes plutôt qu'un pays d'où le trafic provient.

Au Canada, où 500 (peut-être plus) filles autochtones manquent à l'appel, on ne considère pas que le trafic humain interne fasse partie du problème de cette population. Au lieu d'être perçue comme trafic humain, l'exploitation sexuelle des filles autochtones est décrite et comprise comme un problème de prostitution ou de travail du sexe.

Un article récent publié dans la revue *First Peoples Child & Family Review*, par *Anupriya Sethi*, apporte un nouvel éclairage aux problèmes d'exploitation sexuelle des filles autochtones au Canada, identifiées par les organisations et les agences qui les aident. (Sethi considérait que c'est

inapproprié, contraire à l'éthique et irréaliste d'interviewer des filles exploitées sexuellement sans craindre de les exploiter davantage.)

L'article de Sethi place les expériences des filles autochtones dans un contexte de trafic afin de faire la distinction entre l'exploitation sexuelle et le travail du sexe. L'auteur donne une définition du trafic et examine en détail l'étendue du problème, les constantes et le recrutement des filles pour le trafic sexuel aussi bien que les causes sous-jacentes qui rendent les filles autochtones plus vulnérables au trafic sexuel.

L'auteur termine par une série de recommandations pour des politiques, recherches et analyses subséquentes. Vous pouvez lire cet article sur le site First Nations Child & Family Caring Society's online journal, à : [http://www.fncaringssociety.org/pubs/vol3num3/Sethi\\_57.pdf](http://www.fncaringssociety.org/pubs/vol3num3/Sethi_57.pdf).

Critique par *Marlyn Bennett*, Éditrice coordonnatrice de First Peoples Child & Family Review online journal [Volume 3, Number 3, 2007, pp.57-71].

## Internet Café Franchise coentreprise avec ECPAT Philippines

**Everything Online, Inc. (EOL)**, un système de franchisage d'entreprise dans l'industrie des communications et technologies a scellé sa coentreprise avec **ECPAT Philippines**, dans le but d'accroître la sensibilisation au problème d'images de sévices sexuels d'enfants à l'internet et ailleurs. ECPAT Philippines a aussi inauguré **l'ECPAT I-Café Plus**, un café internet, faisant partie de la **Make-IT-Safe Campaign d'ECPAT Philippines**.

La campagne Make-IT-Safe d'ECPAT Philippines vise à rendre la technologie de l'information sans dangers pour les enfants et les jeunes, peu importe où ils sont.

par Liz Crawford

Les rouages intimes de l'industrie de la mode sont, pour la plupart d'entre nous, des histoires que nous lisons dans les tabloïdes ou que nous voyons à la télé. Même si son influence sur les enfants et adolescents est dramatique, cette industrie demeure une terre étrangère intéressante pour ses scandales liés aux grands créateurs de mode et aux jeunes mannequins aux silhouettes éthérées. Ce que les gens ne réalisent pas, c'est qu'au cœur de tout cela, il y a une jeune fille de 14 ans.

Même si elles ont l'apparence de femmes, la majorité des mannequins n'ont pas 18 ans. La majorité des agences de mannequins recherchent des filles de 13 à 16 ans. Dakota Fanning, l'enfant étoile est le nouveau visage de Marc Jacobs. Le journaliste Yuki Hayashi explique le choix de Marc Jacobs dans la revue *Chatelaine* du mois d'avril : "*Now he joins the ranks of the many designers who set their sites younger. Way younger. As any successful man will tell you, sometimes you've gotta trade up by ageing down.*"

Dans notre société obsédée par la jeunesse, des profits énormes se font sur le dos de jeunes filles très vulnérables. Elles sont aussi exportées autour du monde tous les jours.

Le mannequin doit apprendre à dégager la confiance, la sensualité et la grâce. Poser nue ou seins nus fait maintenant partie du travail. Les recruteurs et les agences de mannequins la préparent rapidement pour la photo et ce qu'elle croit être le métier le plus éblouissant du monde. Ensuite, pour faire carrière et parfaire son portfolio, elle doit quitter la maison et travailler à l'étranger. Du haut de ses talons de 4 pouces, semblant sortir directement du magazine *Vogue*, cette jeune fille de 14 ans se retrouve seule et isolée, travaillant dans des pays étrangers n'importe où au monde. Parfois, sa camarade de chambre est une jeune de 14 ans d'un pays pauvre du tiers-monde. Souvent, sa compagne est trop occupée à arrondir ses fins de mois en dansant dans des bars. Après tout, que peut-elle faire? On lui enseigne à être séduisante, on la maquille afin qu'elle ressemble à une femme, on l'envoie chercher du travail sur un marché hautement compétitif. Les mannequins sont décidément très recherchées, parfois par des revues, parfois par les gars dans les boîtes de nuit qui veulent obtenir le nom de la nouvelle fille le plus rapidement possible. Nous attendons-nous à ce qu'une fille de 14 ans prenne la bonne décision? Pouvons-nous présumer qu'elle pourra résister aux pressions de l'industrie et des gens qui s'y trouvent? N'est-

ce pas beaucoup demander d'une enfant qui devrait être à la maison et sortir avec ses amis?

Je suis dans l'industrie de la mode depuis plus de 20 ans. J'ai été témoin de l'abus de pouvoir, de la vulnérabilité des jeunes mannequins et vu de première main les dangers de cette industrie. La sexualisation des enfants n'est pas seulement vue comme acceptable, mais, à mesure que les profits s'accumulent, comme nécessaire au succès.

Comme beaucoup d'enfants-mannequins, j'ai été photographiée à 15 ans, les seins nus au nom de la mode. Je suis extrêmement préoccupée par le nombre effarant d'adolescentes exportées aujourd'hui. Je suis abasourdie par le manque de réglementation pour les agences de mannequins et de photographes. Je ne suis pas du tout étonnée qu'autant de groupes de crimes organisés utilisent des agences de mannequins comme couverture pour le trafic sexuel des jeunes filles. C'est la couverture et le véhicule parfaits pour atteindre les jolies et jeunes aspirantes.

L'industrie de la mode doit être réglementée. Les agents, les recruteurs et les photographes devraient avoir un établissement commercial, une adresse et un permis. Il devrait y avoir des limites d'âge pour les mannequins qui voyagent. La France et l'Italie ont progressé dans ce sens. Il doit y avoir une plus grande conscience de cette industrie puisque des centaines de milliers d'adolescentes tentent d'y accéder, chaque année.

Je suis ravie qu'Au-delà des frontières s'intéresse maintenant à ce problème. J'ai observé tandis qu'ECPAT a abordé les problèmes les plus difficiles incluant l'industrie de la technologie internet et l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme voyage.

Il est grand temps de concentrer l'attention sur la sexualisation des enfants et les violations grossières des droits de l'enfant à la protection contre l'exploitation dans l'industrie mondiale de la mode. Nous devons protéger nos enfants de ce qui est devenu un terrain de jeux pour les prédateurs.

*Liz Crawford habite à Winnipeg Manitoba où elle a une agence de mannequins. Liz est devenue une militante respectée de la réglementation de l'industrie de la mode. Au-delà des frontières est fière d'accueillir Liz au mouvement ECPAT.*

### Le Manitoba annonce des consultations pour réglementer mieux les agences de mannequins

Le 21 novembre 2007, le Manitoba a annoncé que les parties prenantes seront consultées sur les changements à la Loi sur les services de placement pour mieux réglementer les agences de mannequins. L'un des buts de la loi serait de garantir que les jeunes, surtout les jeunes filles et jeunes femmes sont suffisamment protégées d'une exploitation potentielle.

Le ministre dit qu'il s'agit d'une première au Canada qui servira de modèle pour les autres régions.

**LAURÉATS DES PRIX DES MÉDIAS 2007 D'AU-DELÀ DES FRONTIÈRES**  
**L'ORGANISATION CÉLÈBRE SON 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

Au-delà des frontières a dévoilé les lauréats de ses Prix des médias 2007 au Park Theatre à Winnipeg, le 20 novembre, Journée universelle de l'enfance.

**Meredith Ralston**, de *Mount Saint Vincent University*, a reçu le prix de la catégorie radio/télévision, pour son documentaire captivant *Selling Sex in Heaven*, diffusé à l'émission *CBC Newsworld's The Lens* en janvier 2007. Le film examine l'industrie lucrative et avilissante du tourisme sexuel aux Philippines. Vu à travers les yeux de deux étudiantes idéalistes et d'un professeur d'université, le film dépeint une jeune serveuse de bar et les personnes qui se prennent d'amitié pour elle. La pauvreté et les conditions sordides dans lesquelles elle vit ainsi que son espoir qu'un jour un étranger la sauvera sont poignants et bouleversants. L'acteur Kiefer Sutherland est le narrateur.

**Mark Bonokoski** a reçu le prix de la catégorie imprimé pour son article intitulé *The Master Seducer*, publié dans le magazine *Maclean's* en mai 2007. L'article révèle le contexte du procès criminel du pédophile condamné John Inglis, ancien enseignant d'une école privée de Toronto qui a reçu une sentence de résidence surveillée pour son plaidoyer de culpabilité. L'article témoigne d'une compréhension convaincante de la dynamique complexe de l'agression sexuelle et de ses effets profondément dévastateurs et durables sur les victimes.

**Au-delà des frontières est l'hôte de deux événements à Winnipeg, le 19 novembre 2007**

Au-delà des frontières a tenu sa première Assemblée générale annuelle publique le 20 novembre 2007. Après la réunion et les rafraîchissements, la salle comble s'est régalée de la présentation éloquente, quoiqu'inquiétante, de **Julien Sher**, auteur et journaliste d'enquête de renom. M Sher a récemment publié son dernier livre *One Child at a Time: The Global Fight to Rescue Children from Online Predators*.

Julian Sher a cité des statistiques troublantes au sujet des cyberprédateurs d'enfants. Il a recommandé à tous ceux qui ont des enfants d'être très vigilants face aux activités de leurs enfants à l'internet et de ne pas oublier que le prédateur pourrait être « le gars d'à côté ».

Au-delà des frontières est très satisfait du calibre des nominations de cette année, et félicite Dr Ralston et M. Bonokoski pour la qualité exceptionnelle de leur journalisme. Leur travail aide Au-delà des frontières à protéger les enfants en augmentant la sensibilisation du public aux problèmes qui entourent l'exploitation sexuelle des enfants.

*C'était la première cérémonie publique du Prix des médias d'Au-delà des frontières.* Ce 5<sup>e</sup> Prix annuel des médias revêtait un caractère spécial puisque nous célébrions notre 10<sup>e</sup> anniversaire comme organisation sans but lucratif, gérée par des bénévoles.

Des remerciements particuliers vont à nos juges exemplaires qui ont choisi nos estimés lauréats : **Mme Leah Janzen**, directrice des communications à l'University of Manitoba, **M Jocelyn Laberge**, membre de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, et chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), et **Dr Mary Lynn Young**, directrice intérimaire et professeure associée à l'University of British Columbia graduate School of Journalism.

Pour plus d'information sur les Prix des médias, allez à :  
[www.beyondborders.org](http://www.beyondborders.org)

Le 19 novembre, en après-midi, Au-delà des frontières a tenu un événement jeunesse à l'University of Winnipeg. Un débat dirigé par Norman Boudreau portait sur *la protection des enfants en ligne*.

Les panélistes incluaient : l'**Honorable Gordon Mackintosh**, ministre de Service à la famille et logement, **Lianna McDonald** du Centre canadien de protection de l'enfance, l'Inspecteur **Alan Scott** du service de police de Winnipeg et **Julian Sher**, auteur et journaliste.

Au-delà des frontières remercie tous les participants pour leur contribution aux discussions animées.

**Pas de bouton rouge signalez les abus en vue pour les enfants canadiens – pourquoi?**

Au mois d'août 2006, Microsoft a annoncé qu'il doterait ses programmes de messagerie instantanée du Royaume-Uni d'un bouton rouge pour « signaler les abus ». Avec ses 11,3 millions d'utilisateurs, le logiciel Microsoft – connu sous le nom MSM Messenger, sera renommé Windows Live Messenger - est la messagerie instantanée la plus importante au Royaume-Uni. Les jeunes qui clavardent et croient être exposés à des comportements douteux ou à des sollicitations sexuelles peuvent le signaler aux autorités policières par un simple clic de souris.

## Combattre la cyberpornographie juvénile Pourquoi faut-il que le filtrage par les FAI soit obligatoire

par Gordon Keast

En vertu du Code criminel du Canada, c'est illégal d'accéder à des images de sévices sexuels d'enfants à l'internet. Alors, pourquoi tous les fournisseurs d'accès internet de ce pays (FAI) mettent-ils autant de temps pour bloquer la pornographie juvénile?

En novembre dernier, huit des plus importants FAI, en collaboration avec Cyberaide.ca, une ligne d'urgence nationale pour l'exploitation en ligne des enfants, ont annoncé le lancement de **Project Cleanfeed Canada**. C'est un programme optionnel et les FAI ne sont pas obligés d'en faire partie.

Cleanfeed Canada est conçu pour rendre l'internet plus sécuritaire pour les Canadiens ordinaires et leurs enfants. Il s'appuie sur un projet similaire mis en place par British Telecom il y a trois ans. Il bloque l'accès "accidentel" aux sites étrangers connus, rapportés et confirmés qui affichent des images de sévices sexuels sur des enfants.

Malheureusement, il y a approximativement 400 FAI au Canada. Et, bien que de nombreux fournisseurs parmi les plus importants, comme les plus grandes entreprises de téléphonie, ont installé un filtre Cleanfeed, la majorité n'en a pas.

La plupart des plus petits FAI qui achètent des services haut débit en gros et des blocs d'adresses IP de compagnies plus grandes doivent installer les filtres eux-mêmes. Actuellement, moins de 5 % des FAI du Canada utilise les filtres Cleanfeed. Il y a même une compagnie majeure de télécommunications, un participant figurant dans l'annonce de Cleanfeed Canada l'automne dernier, qui n'avait pas encore mis ses filtres en service à la fin de juin de cette année.

Cleenfeed Canada bloque actuellement 800 sites d'images de sévices sexuels sur des enfants. Tous ces sites sont inclus sur

une liste noire distribuée aux FAI participants dans sa forme cryptée. Seulement les sites affichant des enfants prépubères agressés ou photographiés dans des poses délibérément sexuelles sont inclus dans cette liste.

Selon l'Internet Watch Foundation, les images d'agressions des plus graves comme la pénétration et les activités sexuelles sadiques ont quadruplé depuis 2005. Près de 60 % des sites web commerciaux d'images de sévices sexuels sur des enfants vendent des images de viols d'enfants. Plus de 80 % des sites web sont liés aux États-Unis et à la Russie.

Au Royaume-Uni, le gouvernement s'est engagé à garantir que les sites web affichant un contenu d'abus fait aux enfants ne soient pas accessibles au pays par les fournisseurs d'accès internet. Leur objectif est que tous les FAI appuient le blocage à la fin de 2007. Le gouvernement canadien devrait en faire autant.

Étant donné l'urgence du problème et la gravité des images en ligne de sévices sexuels sur des enfants, vous vous attendriez à plus d'actions et de collaboration de toutes les parties concernées ici, au Canada.

Peu importe la raison, il semble qu'un système facultatif n'est pas suffisant. Le combat contre l'exploitation et les sévices sexuels sur des enfants est trop sérieux pour être optionnel. Rien de moins que 100 % de conformité n'est acceptable.

Le filtrage et le blocage d'images de sévices sexuels sur des enfants devraient être obligatoires pour tous les FAI et les compagnies de sans-fil. Ils devraient être régis par des lois et les outils technologiques pour ce faire devraient être exigés de tous les FAI qui font des affaires au Canada.

*Gordon Keast est un journaliste canadien et consultant en communications de Surrey, BC.*

### Chaque frappe a une conséquence

Le 17 novembre 2007, des membres du *Toronto Police Force's Child Exploitation Section of the Sex Crimes Unit* et des membres de la *Community Mobilization Unit* ont lancé la campagne de sécurité internet "**Every Keystroke Has a Consequence**", à la 11e *Annual Community Police Consultative Conference*.

Au chef de police Bill Blair et à Alok Mukherjee, président du *Toronto Police Services Board*, s'ajoutaient Signy Arnason, le directeur de Cyberaide.ca, des membres de la distribution de la comédie musicale "We Will Rock You", des commanditaires d'entreprises incluant Microsoft Canada, et des adolescents qui ont participé à la production de la campagne.

Au-delà des frontières siège au conseil consultatif de CYBERAIDE et est l'un des fondateurs de la ligne d'urgence Cyberaide.ca

### Extraits de l'allocution de Rosalind Prober à l'Association canadienne de justice pénale

Pourquoi est-ce que je dis que nous sommes tout de même chanceux d'avoir un registre de délinquants sexuels au Canada? J'ai comparé devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne en juillet 2003. Le message que le Comité de justice recevait des chercheurs, était que le taux de récidives des délinquants sexuels condamnés est tellement faible que toute forme de registre serait inutile. Évidemment, les statistiques utilisées pour corroborer ces affirmations se basaient sur les délinquants recondamnés d'agressions sexuelles contre des enfants et ceux qui figurent dans les statistiques juridiques. Le fait que les statistiques de victimisation démontrent clairement que la grande majorité des enfants agressés sexuellement n'apparaissent dans aucune statistique juridique parce qu'ils ne rapportent jamais ces crimes aux policiers, ne semble pas effleurer l'esprit de ces chercheurs qui déclarent constamment que le taux de récidive des voleurs de banque est plus élevé que celui des agresseurs sexuels d'enfants.

Cependant, des chercheurs comme le Docteur Langevin, dans une récente étude longitudinale qui ne se basait pas sur les statistiques juridiques, prouvaient que le récidivisme chez les agresseurs sexuels condamnés était exceptionnellement élevé et, dans certains cas, dépassait 60 %.

Il y a trois grandes raisons pour lesquelles Au-delà des frontières croit qu'en un sens, le registre des délinquants sexuels n'est qu'un miroir aux alouettes conçu pour être inadéquat et favorable aux agresseurs.

**Premièrement, il n'est pas rétroactif.** Les policiers qui enquêtent les enlèvements d'enfants et les crimes d'agressions sexuelles trouvent qu'ils ont un instrument qui ne tient pas debout puisqu'un grand nombre de ceux qui ont décidé d'agresser des enfants au Canada n'y est pas inscrit. Ceux qui commettent du tourisme sexuel contre des enfants et reviennent au Canada n'y sont pas non plus. Un registre de délinquants sexuels est une façon pour les policiers d'écarter les individus les plus susceptibles d'avoir commis des crimes sexuels puisqu'ils ont des antécédents dans la matière. Le passé est garant de l'avenir.

**Deuxièmement, le registre de délinquants sexuels peut être utilisé uniquement par les forces de l'ordre et seulement s'il existe des motifs de soupçonner qu'un crime sexuel est en**

**train de se produire...** Ce n'est pas une façon de protéger les enfants. Bien sûr, une loi imparfaite et inadéquate ou un registre de délinquants sexuels inadéquat ne sont jamais très signifiants pour ceux qui sont impliqués dans leur élaboration parce que personne ne croit que son enfant sera agressé, enlevé ou tué.

**La troisième lacune, qui, nous l'admettons, prête plus à la controverse, est que le registre des délinquants sexuels n'est pas accessible au public ou aux gouvernements étrangers.**

N'est-ce pas un droit pour les enfants et leurs soignants de savoir que cette personne a eu un casier judiciaire pour avoir agressé des hypervulnérables, ou dans des cas extrêmes, qu'elle a une longue histoire de pédophilie? Nous croyons que la réponse se trouve dans la Convention des droits de l'enfant où le Canada s'est engagé à l'article 34 de faire tout en son pouvoir pour empêcher l'exploitation sexuelle des enfants. La réponse est oui. Au Canada, on libère régulièrement dans la communauté des personnes violentes et prédatrices, condamnées pour agression sexuelle sur des enfants, dans l'anonymat le plus complet, totalement libres de se déplacer de province en province... Le tort minime qui peut être causé aux droits à la vie privée et à l'anonymat des délinquants sexuels en permettant au public de voir le registre ne fait pas le poids à côté du besoin de protéger nos enfants.

L'agression sexuelle d'un enfant est un crime malheureusement très facile à commettre puisque les enfants sont généralement agressés par ceux qu'ils connaissent et en qui ils ont appris à faire confiance. Elle se nourrit d'inégalités et d'abus de pouvoir. Nous devons maintenant niveler ce terrain de jeu entre les agresseurs condamnés et les enfants qu'ils ont ciblés. Nous ne pouvons plus nous contenter de croiser les doigts lorsque nous libérons des agresseurs d'enfants obsessionnels et à haut risque. L'anonymat est le meilleur ami et l'allié permissif de l'agresseur sexuel condamné. C'est dans le meilleur intérêt des enfants que les agresseurs sexuels condamnés ne soient plus anonymes et soient inscrits au Registre des délinquants sexuels.

*Pour l'allocution complète, allez à [www.beyondborders.org](http://www.beyondborders.org) et cliquez sur Legal Action.*

### Vie facile pour les prédateurs sexuels en Asie

*Extrait d'un article du Bangkok Post par Michael Casey, Associated Press*

L'année dernière, le présumé pédophile John Mark Karr a été arrêté en Thaïlande. Cette semaine, le Canadien Christopher Paul Neil s'esquive au pays pour échapper aux forces policières qui le soupçonnent d'agressions sexuelles sur au moins une douzaine de jeunes garçons du Cambodge, Vietnam et Thaïlande.

“Tout ici facilite le crime”, dit Rosalind Prober, présidente d'Au-delà des frontières, une organisation canadienne des droits de l'enfant, qui visite Bangkok. “Ce crime peut être au grand jour en Thaïlande quand des hommes de l'Ouest agissent de cette façon en toute évidence, cela devient banal et ils ne croient pas mal agir.”

L'enseignement de l'anglais est populaire parce que c'est un travail facile à obtenir. Il comporte un certain niveau d'autorité et c'est difficile pour les parents et les enfants d'émettre des soupçons d'agressions.

“Les enfants sont des proies faciles. Il s'agit de leur enseignant. C'est quelqu'un en qui ils ont confiance et qui leur dit quoi faire, dit Mme Prober. Vous êtes rapidement piégé. L'enseignant a un grand niveau d'autorité et de pouvoir. C'est décuplé lorsqu'il s'agit d'un enseignant étranger.”

*Extrait du Bangkok Post, 19 octobre 2007*

### **À quoi pensent-ils?**

#### **La Cour d'appel du Manitoba et les sévices sexuels à l'échelle planétaire La combine de distribution d'images de Timothy Blake Kozun**

À Winnipeg Canada, en juin 2002, Timothy Blake Kozun a été accusé de distribution de pornographie juvénile. En 2007, près de cinq ans plus tard, Kozun a reçu une sentence à domicile de 18 mois. La Couronne a fait appel de cette sentence (la peine maximale était 10 ans d'emprisonnement), mais la Cour d'appel du Manitoba a maintenu cette sentence-bonbon. Comment Kozun a-t-il exploité sexuellement des enfants en ligne?

Kozun a converti son ordinateur en serveur dans le but de conserver, recevoir et transmettre électroniquement des images de sévices sexuels sur des enfants et des vidéos, en faisant la publicité dans les clavardoirs internet. Kozun a fait de son ordinateur un véritable poste de traite sophistiqué. L'ordinateur de l'accusé contenait un total de 3,522 fichiers considérés comme de la pornographie juvénile, offerts pour le commerce; 3,368 images et 154 films. L'âge des enfants était de huit

mois à 14 ans. Les analyses criminalistiques ont révélé que 165 utilisateurs différents provenant de 15 pays ont commercé avec ce poste de traite informatisé. Kozun a affiché des images montrant des actes sexuels et des images contenant d'autres formes dégradantes d'activités sexuelles comme l'utilisation de contentions physiques.

Personne ne sait combien d'enfants ont été victimisés pour satisfaire les manigances cyniques de sévices sexuels de Kozun. Devant les tribunaux du Manitoba, cependant, l'imputabilité n'est qu'un rêve lointain pour les enfants, victimes de sévices sexuels en ligne.

*Pour lire l'intégral du MB Court of Appeal judgment, allez à : <http://www.canlii.org/en/mb/mbca/doc/2007/2007mbca101/2007mbca101.html>*

### **Réseau de pédophilie démantelé – Abuser des enfants avec des promesses de carrière de mannequin**

En novembre 2007, les policiers et les procureurs européens ont arrêté 92 suspects présumément liés à un réseau qui a produit des vidéos d'agressions sexuelles sur des enfants vendus à 2500 clients de par le monde. Les vidéos, montrant aussi bien de jeunes filles dans des poses provocantes qu'un père de famille en train d'agresser sexuellement sa jeune fille, furent vendues à des clients incluant des enseignants, médecins, avocats et experts en informatique de 19 pays. Les 23 victimes de 9 à 16 ans étaient surtout des Ukrainiennes qu'on avait dupées avec des promesses de carrières lucratives de mannequin pour qu'elles fassent des actes sexuels.

### **À VENIR :**

**JOIGNEZ-VOUS À AU-DELÀ DES FRONTIÈRES POUR APPUYER  
LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ SUR INTERNET, LE 12 FÉVRIER 2008**

### **Au-delà des frontières**

[www.beyondborders.org](http://www.beyondborders.org)

387 rue Broadway, Winnipeg, MB R3C 0V5 Tél. : (204) 284-6862 Téléc. : (204) 452-1333

Présidente : Rosalind Prober [rprober@beyondborders.org](mailto:rprober@beyondborders.org)

Campagne de financement : Corey Martell B.ED. LL.B. [cmartell@beyondborders.org](mailto:cmartell@beyondborders.org)

Code de conduite : Suzanne Chicoine [schicoine@beyondborders.org](mailto:schicoine@beyondborders.org)

#### **Équipe juridique**

Norman Boudreau B.ED. LL.B. Tél. : (204) 771-2577 (Cell) [nboudreau@boothdennehy.com](mailto:nboudreau@boothdennehy.com)

David Matas LL.M. Tél. : (204) 944-1831 [dmatas@mb.sympatico.ca](mailto:dmatas@mb.sympatico.ca)

Mark Hecht B.A., D.I.A., LL.B. Tél. : (613) 220-6362 (Cell) [mhecht@uottawa.ca](mailto:mhecht@uottawa.ca)

Simon Buck LL.B Tél. : (604) 839-1914 (Cell) [sbuck@wbbslaw.com](mailto:sbuck@wbbslaw.com)

Dagmar Dlab LL.B. Tél. : (604) 836-4415 [ddlab@greyell.com](mailto:ddlab@greyell.com)

David Thompson, étudiant Tél. : (416) 820-1274 (Cell) [david.thompson@utoronto.ca](mailto:david.thompson@utoronto.ca)

Éditrice : Carole Rogers [crogers@beyondborders.org](mailto:crogers@beyondborders.org)

Au-delà des frontières est l'affilié canadien d'ECPAT international, Bangkok, Thaïlande

[www.ecpat.net](http://www.ecpat.net)